

Un legs d'amour

VOTRE GUIDE POUR CONSENTIR UN DON PLANIFIÉ À ECKANKAR Canada



ECKANKAR

La voie de la liberté spirituelle



*Il y a très longtemps,
quelqu'un faisait remarquer
que lorsque nous gravissons une échelle,
nous la laissons en place pour permettre
à ceux qui nous suivent de l'emprunter à leur tour.*

– Harold Klemp

Un don précieux

Les chélas ECK font souvent état des richesses spirituelles et des bienfaits incomparables qu'ils ont découverts en ECK. Beaucoup se demandent comment ils peuvent témoigner de leur amour profond pour ECK au moyen d'un plan successoral ou d'un autre don planifié.

Votre don planifié à ECKANKAR se prolonge dans le temps pour permettre à d'autres de bénéficier des mêmes bienfaits dont vous jouissez sur la voie de la liberté spirituelle. Il fait partie de votre legs spirituel personnel en ECK.

Ce document décrit les étapes à suivre pour léguer des biens à ECKANKAR Canada, un organisme de bienfaisance enregistré pour les activités d'ECKANKAR au Canada.

Prendre le temps de planifier vos volontés comporte de nombreux avantages, notamment la tranquillité d'esprit, autant pour les êtres qui vous sont chers que pour vous-même.



Les richesses ECK

Par Harold Klemp

[Une] ECKiste fit un rêve dans lequel elle promenait son chien dans la rue. Elle y aperçut une très vieille valise de grande dimension. Comme celle-ci semblait n'appartenir à personne, la femme décida de la rapporter chez elle. Elle venait de se mettre en route avec son fardeau quand un homme s'approcha d'elle pour lui demander : « Puis-je vous aider ? »

L'ECKiste reconnut Paul Twitchell [...]

« Merci de tout cœur », répondit-elle, en lui tendant la lourde valise.

« Je vais vous aider à la transporter chez vous », ajouta Paul, mais, lorsqu'ils arrivèrent tout près de la maison, il posa la valise par terre. « Vous devrez la porter vous-même le reste du chemin », lui dit-il. Puis il disparut.

La femme porta la valise chez elle et, lorsqu'elle l'ouvrit, elle s'aperçut qu'elle était remplie de billets de banque. En découvrant son contenu, elle comprit que cet argent représentait les richesses ECK. « Désormais, je vais pouvoir enfin accomplir tout ce que j'ai toujours voulu faire pour les autres », déclara-t-elle.



Elle se mit ensuite à distribuer l'argent très discrètement. Elle avait suffisamment d'humilité pour ne prétendre à aucune reconnaissance pour les cadeaux offerts.

À son réveil, elle comprit que, malgré son manque d'argent dans sa vie actuelle, elle possédait les véritables richesses ECK. Elle jouissait de l'amour ECK, l'amour de l'Esprit saint. En tout lieu et en toute circonstance, elle est en mesure de répondre aux besoins des gens. Ils ne s'en rendent pas compte, car elle puise dans cette énorme valise entreposée dans une pièce de son monde onirique.

Nous savons en ECK que les mondes oniriques sont bel et bien réels ; ils ne sont pas le fruit de notre imagination [...]

Certaines personnes en ECK jouissent d'états de conscience plus élevés. [...] Leur perception de la vie s'étend à divers niveaux, dans différents mondes célestes.

Il en va ainsi, car tel est l'héritage spirituel que Dieu vous a transmis : voir, connaître et être la totalité de ce qui est. Et ce qui existe au-delà est bien plus vaste que ce que nous connaissons ici-bas, dans le monde physique.

– Tiré du livre *What is Spiritual Freedom?* [Qu'est-ce que la liberté spirituelle ?]



Testaments et fiducies non testamentaires

Nous avons rédigé notre premier testament et y avons inclus un legs à ECKANKAR. Nos biens terrestres sont des présents de l'Esprit saint durant notre séjour spirituel sur terre [...] Ils nous ont permis de rencontrer le MAHANTA dans notre vie actuelle. Nous savons désormais que nos dons permettront à d'autres d'en faire autant.

– DK

Rédiger un testament ou une fiducie

Les testaments et fiducies permettent aux gens de spécifier les dons qu'ils souhaitent verser à leurs proches et aux organismes de bienfaisance qui leur tiennent à cœur. Ces dons peuvent prendre les formes suivantes :

- une somme d'argent
- des certificats d'actions ou des obligations
- des biens immobiliers dûment enregistrés. *

Un don peut représenter un montant précis, la totalité d'un avoir, un pourcentage ou une part résiduelle une fois vos autres dispositions exécutées. Vos proches passent en premier lorsque vous faites votre planification.

* Si vous souhaitez faire don d'un bien immobilier, veuillez communiquer avec ECKANKAR Canada (ou le RESA de votre province) pour savoir comment procéder.



Déterminer l'approche qui vous convient le mieux

Il existe plusieurs façons d'établir une fiducie ou un testament. Voici quelques éléments à prendre en considération :

- la taille et la complexité de votre succession ;
- votre lieu de résidence et celui où se trouvent vos biens ;
- votre flexibilité et vos attentes en matière de confidentialité ;
- les conseils d'un professionnel qui saura définir la meilleure approche selon vos besoins.

Désigner ECKANKAR Canada dans votre testament ou votre fiducie

Si vous souhaitez désigner ECKANKAR Canada comme bénéficiaire, veuillez utiliser les renseignements suivants :

ECKANKAR CANADA
Boîte postale 64052
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2T6
Numéro d'enregistrement ARC : 118892157RR0001



Désignation de bénéficiaires

J'ai désigné ECKANKAR comme bénéficiaire partiel de ma police d'assurance vie. Je ne pouvais imaginer meilleure façon de dire merci. Je souhaite ardemment que ces enseignements de la Lumière et du Son de Dieu restent toujours accessibles. Je contribue à faire en sorte qu'ils le soient.

– JO

La désignation d'un bénéficiaire vous permet d'acheminer des fonds depuis un compte financier vers des personnes ou des organisations que vous avez désignées. Les comptes offrant cette option comprennent notamment :

- les comptes de retraite et de pension ;
- les comptes bancaires, de courtage et d'investissement ;
- les polices d'assurance vie ;
- les rentes viagères.

La désignation de bénéficiaires est confidentielle, facile à faire et à actualiser. Elle s'effectue généralement de manière rapide, simple et en toute discrétion. Veuillez communiquer avec vos institutions financières pour obtenir leurs formulaires et connaître leurs procédures.

La plupart des formulaires vous permettent de désigner :

- des personnes physiques, des organisations, des fiducies ou des successions ;



- plusieurs bénéficiaires, en attribuant un pourcentage à chacun ;
- autant les premiers bénéficiaires que les bénéficiaires subsidiaires.

Premiers bénéficiaires

Les bénéficiaires principaux sont les premiers à recevoir les prestations provenant de vos comptes.

Bénéficiaires subsidiaires

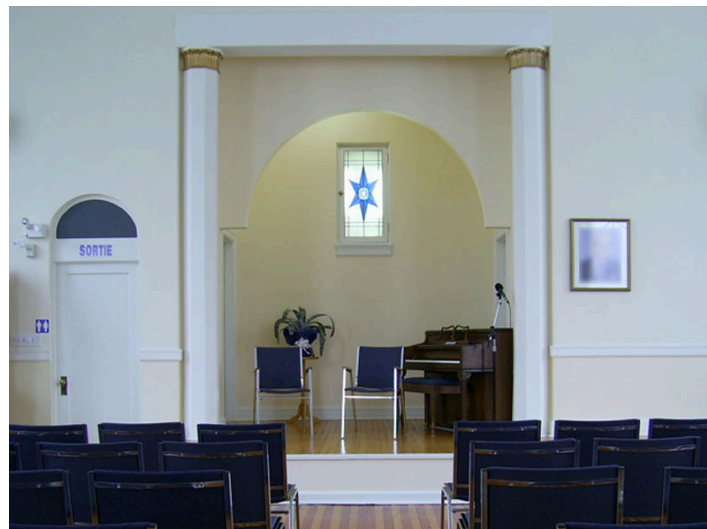
Les bénéficiaires subsidiaires n'ont droit à ces prestations que si aucun premier bénéficiaire ne vous survit.

Le fait de nommer à la fois les premiers bénéficiaires et les bénéficiaires subsidiaires permet de garantir que vos biens seront légués aux personnes physiques ou aux organisations de votre choix.

Désigner ECKANKAR Canada

Si vous désirez nommer ECKANKAR Canada comme bénéficiaire, veuillez utiliser les renseignements suivants :

ECKANKAR CANADA
a/s 333 Bay Street, bureau 2400, boîte 20
Toronto (Ontario) M5H 2R2
Numéro d'enregistrement ARC : 118892157RR0001



PAR OÙ COMMENCER

Trois étapes faciles

1. Rassemblez les renseignements sur vos biens, notamment vos fonds de retraite, vos comptes bancaires et vos biens immobiliers.
2. Réfléchissez aux personnes et aux organisations qui comptent pour vous, et à la manière dont vous souhaitez leur apporter votre soutien.
3. Rencontrez un conseiller financier ou juridique qualifié.

Obtenir l'aide dont vous avez besoin

Pour finaliser votre plan successoral, ECKANKAR Canada vous recommande de consulter un notaire, un planificateur successoral, un avocat, un fiscaliste ou un conseiller financier. Comme les lois varient d'une province ou d'un État à l'autre, ou pour des transferts de fonds entre pays, il serait avisé de consulter un professionnel qui connaît bien les lois propres à votre lieu de résidence et à celui où vous souhaitez faire un don.

Vos amis ou votre famille pourraient vous recommander des personnes compétentes. N'hésitez pas à les rencontrer afin de choisir celui ou ceux qui vous conviennent. ECKANKAR Canada ou le Centre spirituel d'ECKANKAR seront heureux de répondre à leurs questions. Vous trouverez des coordonnées utiles au dos de ce guide.



Impliquer vos proches

Avant d'envisager un legs testamentaire ou tout autre don, ECKANKAR Canada invite chacun à s'acquitter d'abord de ses responsabilités familiales. Prenez le temps de discuter de vos volontés avec votre famille et vos proches. Cette démarche les aidera à mieux comprendre vos intentions et à les mettre en œuvre le moment venu.

Maintenez votre plan à jour

Votre plan successoral devrait faire l'objet d'un examen périodique, et chaque fois que l'un des changements suivants se produit :

- votre situation personnelle ;
- vos héritiers ou vos bénéficiaires ;
- votre exécuteur testamentaire ou votre représentant successoral ;
- votre patrimoine ;
- les lois en vigueur dans votre lieu de résidence et dans celui où vos biens sont enregistrés.

Maintenez votre plan à jour

Si vous avez fait – ou avez l'intention de faire – un don à ECKANKAR Canada ou à ECKANKAR, n'hésitez pas à nous en informer à l'aide des coordonnées figurant sur la dernière page de ce guide.

Si les dispositions que vous nous aviez communiquées ont changé, nous vous invitons à nous transmettre les informations actualisées.



L'amour demeure l'élément fondamental

qui sous-tend tout don fait à ECK.

– Harold Klemp



Merci pour

votre legs d'amour.

Vos dons contribueront à assurer

la préservation des enseignements ECK

pour les générations à venir.

Pour obtenir de plus amples renseignements, adressez-vous à :

ECKANKAR Canada :

P.O. Box 64052

Royal Bank Plaza

Toronto (Ontario) M5J 2T6

www.eckankarcanada.ca/contact.html

ECKANKAR :

(952) 380-2200

giving@eckankar.org

Eckankar.org > Initiate Pages > Donations & Planned Giving

Présenté par ECKANKAR Canada, ECKANKAR Canada est une société à charte affiliée d'ECKANKAR. Pour en savoir plus, visitez le site www.eckankarcanada.ca.

